

Séminaire sur la « Participation des compétences algériennes à l'étranger à la stratégie industrielle et à l'économie fondée sur la connaissance »

Les principales conclusions :

Ce séminaire, organisé conjointement par le réseau MAGHTECH et l'Association Algérienne pour le Transfert de Technologies (A2t2) en partenariat avec l'ISGP, a eu lieu le 8 avril 2007, au niveau de l'ISGP.

L'ouverture officiellement s'est faite sur un discours de Monsieur Hamid TEMMAR, Ministre de la Participation et de la Promotion des Investissements, prononcé le Professeur Abdelouahab REZIG, représentant de Monsieur le Ministre.

La participation de près de 150 personnes a été de nature à permettre un large débat.

Les échanges ont porté sur les sujets traités dans les communications de messieurs Abdelkader DJEFLAT, Mustapha MEKIDECHE, Ahmed DAMOU, Abderrahmane TADJEDDINE, Ahmed DJEBBAR, Kamel KORSO, et l'intervention de Mr Mohamed Sghir BABES, Président du CNES.

Ces échanges ont permis d'aboutir à un certain nombre de conclusions et de recommandations : certaines liées à la question même de la participation des compétences scientifiques et technologiques et entrepreneuriales à l'étranger (CSTE), au développement du Pays, d'une manière générale, d'autres plus spécifiquement à la participation de ces mêmes compétences à la toute Nouvelle Stratégie Industrielle proposée par le Gouvernement à l'issues des grandes assises tenues sur le sujet.

La question traitant de l'Economie Fondée sur la Connaissance, a été aussi abordée dans les débats.

Parmi les conclusions d'ordre général, le séminaire a retenu notamment que :

1. Les compétences nationales à l'étranger constituent une pièce maîtresse et un moyen d'accélérer l'accession de l'Algérie à l'Economie Fondée sur la Connaissance (EFC)
2. Les migrations des compétences nationales appauvrissent le potentiel scientifique, technologique et entrepreneurial du Pays. Ceci rend plus difficile l'environnement, qui à son tour stimule d'autres départs. Ce « cercle vicieux » doit absolument être brisé.
3. La participation des compétences nationales à l'étranger à l'amélioration rapide de l'environnement, tant celui de la recherche et de la technologie que celui de l'investissement, incitera au renversement des flux des compétences et à leur participation sans que cela se traduise d'ailleurs nécessairement par leur retour physique. Ce mouvement renversera en « vertueux », le « cercle vicieux ».
4. La nouvelle situation créée par la mondialisation et la vertigineuse accélération du progrès technique rend les anciennes perceptions et schémas dépassés.

Un nouveau paradigme des compétences à l'étranger doit être proposé, reposant sur les éléments suivants : le passage d'une notion de « stock » de compétences à une vision de « flux » de compétence, le passage du concept de la « fuite » des compétences à la notion de « circulation » des compétences qui relativisera le lieu de leur résidence, le passage du « brain drain » (fuite des cerveaux) au « brain gain » (gain de compétences).

Cette situation permettra l'adoption d'une position de gagnant-gagnant (win/win) vis à vis des pays d'accueil de ces compétences. Cette circulation sera aussi profitable au formidable réservoir de compétences internes et consacrera enfin l'élargissement des frontières de la connaissance qui vont bien au delà des frontières physiques de l'Algérie.

5. La dichotomie compétences internes/compétences à l'étranger sera dépassée, par l'insertion de celles-ci dans une même dynamique de complémentarité, de synergie et de soutien mutuel.
6. La mise en place (/à jour) de fichiers des compétences nationales à l'étranger, par niveau, grade et par disciplines, notamment par l'utilisation des réseaux existant, les associations professionnelles et touchant à la fois le monde de la science et la technologie et celui de l'entrepreneuriat pourrait être d'un grand apport.
7. La mise en place d'une Agence Nationale de la Valorisation des Compétences à l'Etranger devant servir de lien, mais également de lieu de recherche sur les meilleurs moyens de faire participer les CSTE à l'effort national, est indiquée.
8. La mise ne place d'un Forum électronique, support matériel d'un cercle de réflexion et d'action, mais également une force de proposition, serait de nature à amorcer une vraie dynamique.
9. Enfin, la relance du programme TOKTEN en Algérie, permettra de profiter à la fois des moyens et outils qu'il met en œuvre, et également de l'expérience accumulée dans d'autres pays.

Parmi les éléments liés à la participation des CSTE algériennes à la stratégie industrielle, il ya lieu de retenir :

1. L'importance d'un engagement dans ce sens des CSTE algériennes, pour le rôle important et crucial qu'elles peuvent et doivent jouer.
2. La diffusion la plus large possible des articulations de cette stratégie auprès des CSTE algériennes par le biais des canaux officiels mais également par les réseaux associatifs et groupements professionnels.
3. L'importance de leur soutien, appui et participation aux différents objectifs qui lui sont assignés, notamment pour ce qui est du volet innovation qui en est un élément central. Cette nouvelle stratégie industrielle, fait une place essentielle à la veille technologique et à l'intelligence économique, ainsi qu'à la mobilisation des ressources humaines et à l'appropriation de l'usage des TIC.
4. Pour ce qui concerne l'innovation, il est proposé de dépasser le système conventionnel Système National D'innovation reposant sur les trois pôles que sont : la formation, la recherche et l'industrie, en l'étendant à nos compétences nationale à l'étranger.
5. Pour ce qui concerne la participation à l'intelligence économique, à la veille stratégique et à la veille technologique, la position des compétences algériennes expatriées, souvent privilégiées par leur proche contact de l'état de l'art et leur insertion dans des réseaux professionnels, permet de renforcer ces objectifs à travers une multitude de modalités.

6. Pour ce qui concerne le développement des ressources humaines, les CSTE peuvent y contribuer par la participation à la formation, l'encadrement, l'accueil dans leurs structures respectives des compétences nationales,
7. Concernant les TIC, la mobilisation des CSTE, surtout pour la production des équipements et des logiciels et l'identification des chaînons manquant dans la chaîne de valeur, pour lesquels elles pourront apporter leurs connaissances, leurs réseaux ainsi que l'ouverture des marchés pour les futurs produits algériens, serait une voie à prospecter.
8. L'engagement du groupe à participer aux différentes actions que mettent en place les autorités, et notamment le CNES dans son projet sur l'Economie Fondée sur la Connaissance, mais également à mener d'autres actions en parallèle allant dans le sens de cet approfondissement.
9. leur participation à une large mobilisation des compétences nationales à l'étranger en utilisant les médias de communications lourds et notamment Canal Algérie qui est régulièrement suivie par nos compatriotes.